

Grenoble, le mercredi 13 mars 2020

INSPE
Bâtiment F
30 avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 70 25 03
e-mail : sr-grenoble@unss.org

N° Siret : 775 675 655 03220

Le Directeur du service régional de l'académie de
Grenoble

à

**Mesdames messieurs les présidents d'association
sportive, chef(fe)s d'établissement
Mesdames messieurs les animateurs d'AS
Professeurs d'eps**

Objet : COVID 19, point du vendredi 13 mars 2020 sur les dispositions de l'UNSS Grenoble.

Mesdames, messieurs,

suite aux mesures gouvernementales liées au COVID 19, les directeurs des différents services UNSS de l'académie de Grenoble ont activé une cellule de crise.

En concordance avec le communiqué de madame COSTANTINI directrice nationale de l'UNSS, les directeurs ont acté un certain nombre de décisions adaptatives.

Dans un souci de communication je vous en offre la synthèse :

- L'évolution des dispositions particulières de l'académie de Grenoble sera tenue à jour sur l'environnement numérique de travail de l'UNSS (OPUSS rubrique documentation niveau régional).
- **Toutes les rencontres de tous niveaux (district, départemental académique inter-académique et championnat de france) sont annulées jusqu'au vendredi 27 mars 2020.** Cette période pourra être augmentée pour rester en adéquation avec les mesures dictées. A ce jour aucune date n'est fixée.
- **Compte tenu des calendriers contraints, les rencontres du 18 et 25 mars 2020 inscrites aux différents calendriers départementaux et académique sont annulées et non reportées pour le niveau académique.** Des informations complémentaires pourront vous parvenir au niveau départemental.
- **La cellule de crise de l'UNSS déterminera jeudi 19 mars 2020 les calendriers pour les deux semaines suivantes.** Ce calendrier tiendra compte des consignes gouvernementales, rectorales et de la direction nationale de l'UNSS. Une communication sera disponible sur OPUSS en fin de matinée.
- Compte tenu des contraintes organisationnelles, des engagements financiers afférents et des sombres perspectives d'évolution des contraintes sanitaires **il a été décidé d'anticiper l'annulation de certains rendez-vous programmés le 8 avril :**
le championnat bi-académique de canoë kayak, le championnat d'académie de raid, le championnat d'académie de course d'orientation.
A ce jour, ces rencontres ne sont pas reportables.
- **Le championnat de France de canoë kayak ne pourra pas non plus se dérouler.** Le service régional ne souhaite pas engager financièrement les deniers publics (arrhes aux prestataires) avec une forte probabilité d'annulation de dernière minute et donc des pertes financières entraînant des baisses de crédits d'animation en direction de nos départements.
De plus la préparation de ce championnat nécessite la formation d'une équipe de spécialistes prévue le 7 avril 2020. Sans cette préparation le championnat devient impossible.

- Pour répondre au souhait du président de l'assemblée générale de l'UNSS et ministre de l'éducation nationale monsieur Blanquer, l'équipe académique va proposer dans les prochains jours de diffuser à ses licenciés via les animateurs d'AS un travail autour des livrets jeunes officiels. **Le sport scolaire contribuera ainsi à la continuité des apprentissages.**

Je vous remercie d'avance de votre compréhension et vous souhaite bon courage pour cette période difficile.

Je vous prie de recevoir, mesdames messieurs, mes salutations sportives les meilleures.



Christophe Malenfant